

[Carte Handi-U](#) [1]

Vous êtes enseignant ou étudiant, votre parcours, vos expériences vous permettent de proposer votre aide auprès des étudiants en situation de handicap qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leur parcours de formation à distance. Vous pouvez proposer votre aide directement auprès des dispositifs handicap des établissements d'enseignement supérieur en vous adressant aux services handicap dont vous trouverez les contacts sur la carte Handi-U.

[En savoir plus \(Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/carte-handi-u>

[2] <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid38493/carte-handi-u.html>